7613

Le projet de loi sous avis a pour objet d’autoriser le Gouvernement à participer au financement du projet de construction de logements subventionnés dénommé « Elmen ». Les dépenses engagées ne peuvent pas dépasser le montant de 76 millions d’euros.

Le projet Elmen, sis à Olm, sur le territoire de la commune de Kehlen, est un projet d’une taille équivalente à celle d’un nouveau village (750 logements permettant d’accueillir environ 2.000 personnes). La Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM), promoteur public, en est le maître d’ouvrage. La réalisation du projet prendra environ 15 ans.